

PLANS DE MOBILITÉ : ENJEUX, BÉNÉFICES ET MÉTHODOLOGIES

WEBCONF' APCC n° 25
le 12 juillet 2018 à 16h00

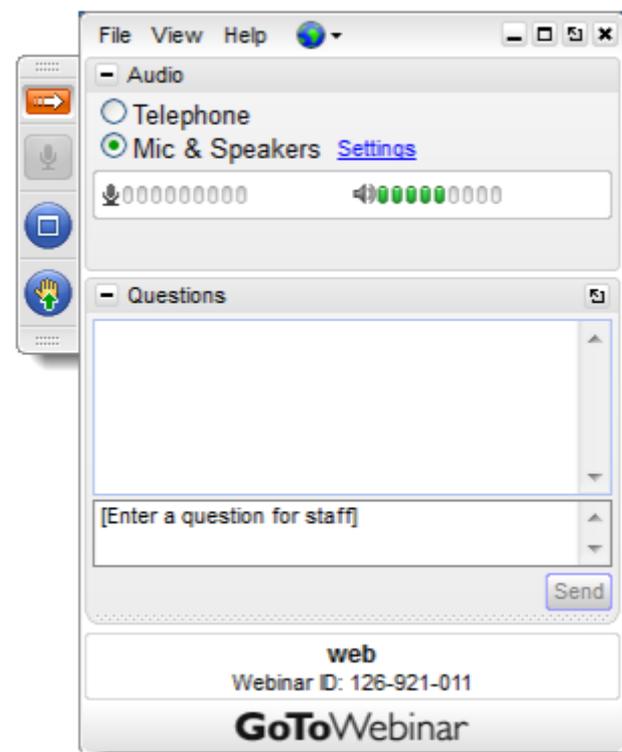


Agenda

- Introduction (5 min)
- Plan de mobilité : Règlementation, Enjeux et Bénéfices (15 min)
- Questions/réponses (10 min)
- La Méthodologie pour réussir son plan de mobilité (15 min)
- Questions/réponses (10 min)
- Conclusion (5 min)

Introduction

- Qu'est ce que l'APCC :
L'Association des Professionnels en Conseil Climat
Energie et Environnement
- Votre panneau de contrôle ->
Tout au long de la Webconf' vous pourrez poser des
questions, les questions seront traitées à la fin de
chaque intervention par Thomas Chauveau
- Slides et Replay :
Disponibles à la rentrée sur apc-climat.fr
- Questions :
Toutes les questions sans réponses recevront une
réponse écrite à posteriori



PLAN DE MOBILITE : DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

O LOI DE TRANSTION ÉNERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

L'article 51 impose aux entreprises de plus de **100 salariés sur un même site** (et situés dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains) la réalisation d'un « **Plan de mobilité** » afin d'optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles.

O PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Le Plan de protection de l'atmosphère (ou PPA) est un outil définissant **les objectifs et les mesures** permettant de ramener les concentrations en polluants atmosphériques à un niveau aux valeurs limites réglementaires à l'échelle d'une région.

Dans les régions Île-de-France, Nord – Pas-de-Calais, Provence – Alpes – Côte d'Azur et Rhône-Alpes, certains établissements sont assujettis, selon les modalités définies localement par les autorités, à la réalisation d'un Plan de Déplacements Etablissement.

PLAN DE MOBILITÉ : KÉZAKO ?

○ QU'EST CE QU'UN PLAN DE MOBILITÉ ?

Un Plan de mobilité (ou PDE) a pour vocation de rationaliser tous les déplacements liés à l'activité d'une organisation :

- Déplacements domicile-travail
- Déplacements professionnels
- Déplacements des visiteurs et des fournisseurs

○ QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PLAN DE MOBILITÉ ?

Un Plan de mobilité vise à optimiser l'utilisation de la voiture individuelle en favorisant l'utilisation de modes de transport alternatifs plus respectueux de l'environnement. Il s'agit également pour cela de favoriser certaines pratiques managériales, de nouvelles organisations du travail ainsi que l'innovation.

Le Plan de Déplacements constitue un outil pour se poser les bonnes questions et pour cibler les bonnes pratiques.

PLAN DE MOBILITÉ : KÉZAKO ?

LES FACTEURS CLES DE SUCCES

- ✓ Communication massive avec la définition d'une véritable **stratégie de communication** et de **conduite du changement**.
- ✓ **Participation importante des collaborateurs** afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes.
- ✓ **Information et implication** de toutes les parties prenantes, internes et externes, dans une **démarche de co-construction et d'innovation** (ateliers de concertation, stratégie « océan bleu », approche « design thinking », etc.).
- ✓ **Implication des managers** pour initier un projet collectif et fédérateur.
- ✓ **Appropriation de la démarche et management sur le long terme** (par exemple, à l'aide d'outil comme EKOPDM)



PLAN DE MOBILITÉ : ENJEUX & BÉNÉFICES

28%

des émissions de **gaz à effet de serre** sont générées par le secteur des transports. Premier secteur émetteur.

2^e

source de **dépenses** des ménages.

6 100€

de **budget annuel** moyen pour l'usage d'une voiture particulière.

1^e

facteur de **stress** des franciliens : les transports.

60%

des franciliens considèrent leur trajet domicile-travail comme une **source de désagrément**.

10%

des **arrêts de travail** sont liés aux déplacements quotidiens.

55h

par an passées dans les **embouteillages** en Île-de-France.

48 000

décès chaque année en France liés à la pollution.

30%

d'augmentation depuis 2008 du **prix d'une place de stationnement**.

PLAN DE MOBILITÉ : ENJEUX & BÉNÉFICES



BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES

Réduction des coûts liés aux déplacements (réduction des frais d'entretien, optimisation des contrats de flotte automobile, suppression des déplacements inutiles, etc.).

Réduction des dépenses de mobilité des collaborateurs.



BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Sensibilisation et implication des collaborateurs en communiquant sur les enjeux de la mobilité durable.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores.

Amélioration de la qualité de l'air et réduction des risques de maladies associées.



BÉNÉFICES SANITAIRES & SOCIAUX

Réduction du risque routier.

Amélioration du climat social.

Amélioration de l'accessibilité au site et de l'offre de transport.

Réduction des risques de maladies liées à la pollution ainsi que du stress et de la fatigue.

PLAN DE MOBILITÉ : UN PROJET INTER-ENTREPRISES ?

O POURQUOI MUTUALISER LA DEMARCHE ?

L'article 51 de la Loi de Transition Énergétique précise que « Les entreprises situées sur un même site peuvent établir un plan de mobilité inter-entreprises, qui vise les mêmes objectifs que le plan de mobilité [...] et est soumis à la même obligation de transmission [...] »

La mutualisation de la démarche vise à regrouper des actions individuelles d'entreprises afin de créer une action territoriale avec une volonté commune : améliorer l'accessibilité sur le territoire.

O QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

- ✓ *Créer des liens économiques et sociaux entre les entreprises autour d'un projet commun*
- ✓ *Réaliser des économies d'échelle : mutualisation d'une partie du diagnostic et des services proposés dans la zone*
- ✓ *Faciliter la mise en œuvre de solutions alternatives : constitution d'un taille critique, répartition des pilotes, etc.*
- ✓ *Construire un dialogue constructif et efficace avec les pouvoirs publics et les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)*
- ✓ *Offrir davantage de services et d'alternatives à l'ensemble des salariés*
- ✓ *Améliorer l'attractivité de la zone : intérêt collectif pour les entreprises et intérêt général pour les collectivités*

ÉCHANGES



LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

COMMUNICATION & CONDUITE DU CHANGEMENT

- * Définition et mise en place d'une stratégie de communication et actions associées
- * Ateliers de concertation et implication des parties prenantes
- * Démarche d'innovation (« océan bleu », « design thinking », etc.)

- * Choix des objectifs
- * Choix du retro-planning
- * Choix des parties prenantes
- * Elaboration d'une stratégie de communication

0

**PHASE
PRÉPARATOIRE**

- * Géolocalisation et cartographie des flux de personnes
- * Etude de l'accessibilité du site (offre de transports, stationnement, PMR, etc.)

1

ACCESSIBILITÉ

- * Etude des pratiques et besoins
- * Analyse de l'enquête et croisement des données
- * Pistes d'amélioration et objectifs de reports modaux

2

**ÉTUDE DES
PRATIQUES ET
DES BESOINS**

- * Réalisation d'un rapport réglementaire
- * Rédaction d'un plan d'action opérationnel
 - * Suivi des indicateurs
 - * AMO pour le déploiement

3

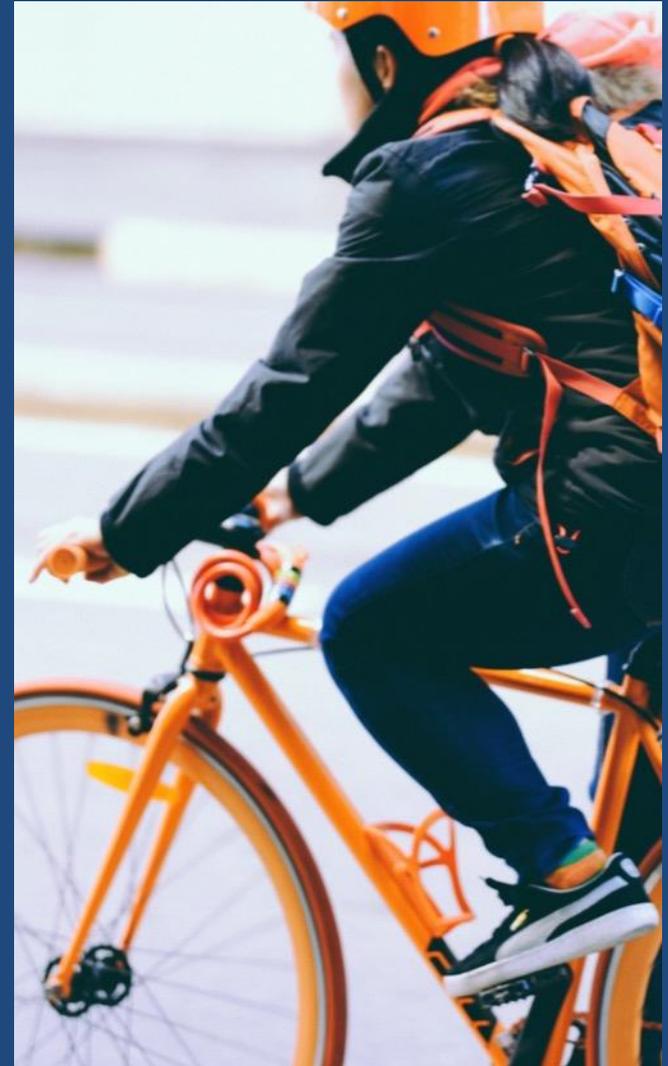
**PLAN
D'ACTIONS &
SUIVI**

LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

PHASE 0 : PHASE PRÉPARATOIRE

Présenter les enjeux du Plan de mobilité et définir les échéances et les parties prenantes.

- ✓ Définir les parties prenantes au projet et les rôles de chacun
- ✓ Prendre contact avec les parties prenantes externes locales (AOM, collectivités, etc.)
- ✓ Sensibiliser aux enjeux de la mobilité et présenter les étapes du Plan de Mobilité
- ✓ Valider le rétro-planning et les modalités de réalisation des différentes étapes du projet
- ✓ Elaboration du stratégie de communication adaptée et pertinente



LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

PHASE 1 : ACCESSIBILITÉ

Comprendre et analyser les modalités de fonctionnement et d'accès aux sites ainsi que les difficultés rencontrées.

- ✓ **Analyse de l'offre des moyens de transports et des infrastructures existantes :**
 - ✓ Accessibilité par voie routière, vélo et piétonne
 - ✓ Offre de transport en commun
 - ✓ Réseaux de covoiturage
 - ✓ Infrastructures de stationnement (2RM, voitures, vélos, PMR)
 - ✓ Accessibilité PMR

- ✓ **Cartographie des agents et analyse des flux quotidiens**

- ✓ **Observation sur site pour recenser les difficultés d'accessibilité et l'état des infrastructures**

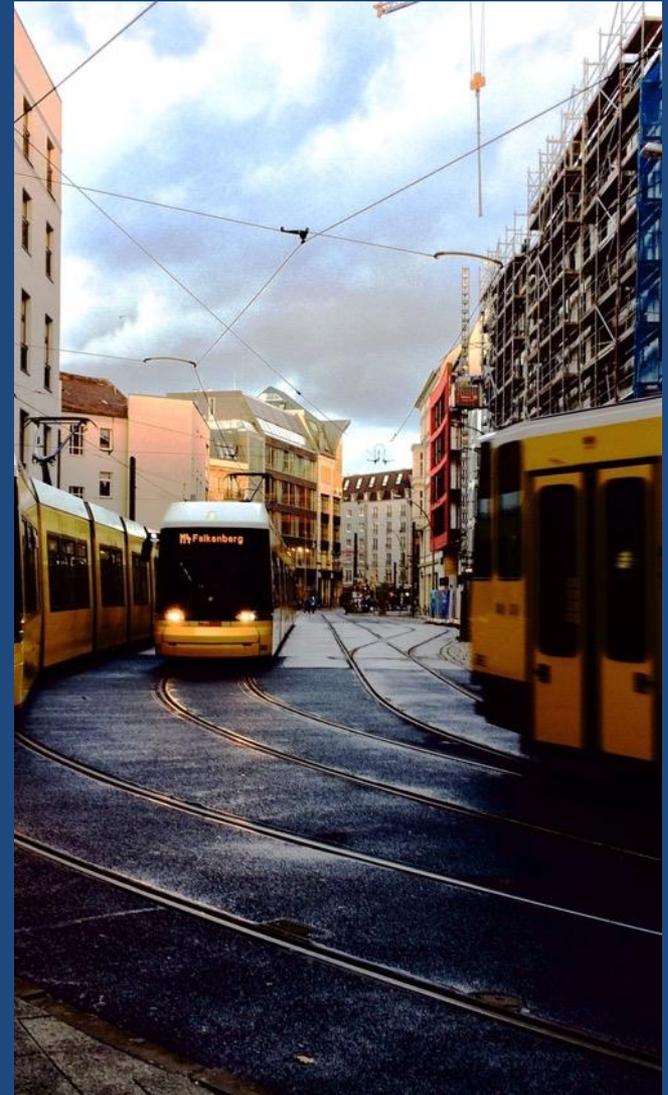


LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

PHASE 2 : ÉTUDE DES PRATIQUES ET DES BESOINS

Comprendre et analyser les pratiques, besoins et attentes des collaborateurs en termes de mobilité. Puis croiser les résultats des études afin de faire apparaître les objectifs de reports modaux et les axes d'amélioration.

- ✓ **Conception, diffusion et analyse d'une enquête « mobilité », et définition des parts modales des collaborateurs**
- ✓ **Compréhension des contraintes, attentes et besoins des collaborateurs**
- ✓ **Analyse des infrastructures disponibles et des possibilités d'amélioration pour chacun des sites**
- ✓ **Définition de profils types de collaborateurs selon leurs habitudes de déplacements, leurs attentes et leur lieu de travail**
- ✓ **Scénarii de report modal par profil type établi**
- ✓ **Evaluation du coût des déplacements et du stationnement pour les collaborateurs et les objectifs de réduction**
- ✓ **Evaluation du potentiel de collaborateurs éligibles à chacun des modes de transport par profil**
- ✓ **Présentation d'axes et d'actions potentielles**



LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

PHASE 3 : PLAN D'ACTION & SUIVI

Définir des actions pour les sites (communes et spécifiques), élaborer un plan d'action et conception de fiches actions. Vérifier la bonne réalisation des objectifs fixés, mettre en place des mesures correctives et identifier de nouvelles idées.

- ✓ **Organisation de groupes de travail avec des volontaires afin de décliner un plan d'action porté et initié par les collaborateurs**
- ✓ **Formalisation du plan d'action à court, moyen et long terme**
- ✓ **Réalisation de fiches actions présentant le principe, les objectifs, le budget, les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de chaque action**
- ✓ **Définition d'indicateurs pertinents et suivi de la progression**
- ✓ **Mise en place de mesure correctives**



LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

PHASE 3 : PLAN D'ACTION & SUIVI

Dans une démarche de PDE, la communication est une des clés du succès. Elle doit être définie dans une stratégie de communication et mise en œuvre de manière massive, régulière et multicanale.

- ✓ **Définition du stratégie de communication**
 - ✓ Déterminer les objectifs et les cibles
 - ✓ Définir les messages à faire passer
 - ✓ Choisir les canaux, les outils et les supports de communication
 - ✓ Déterminer le planning, les coûts et les personnes en charge

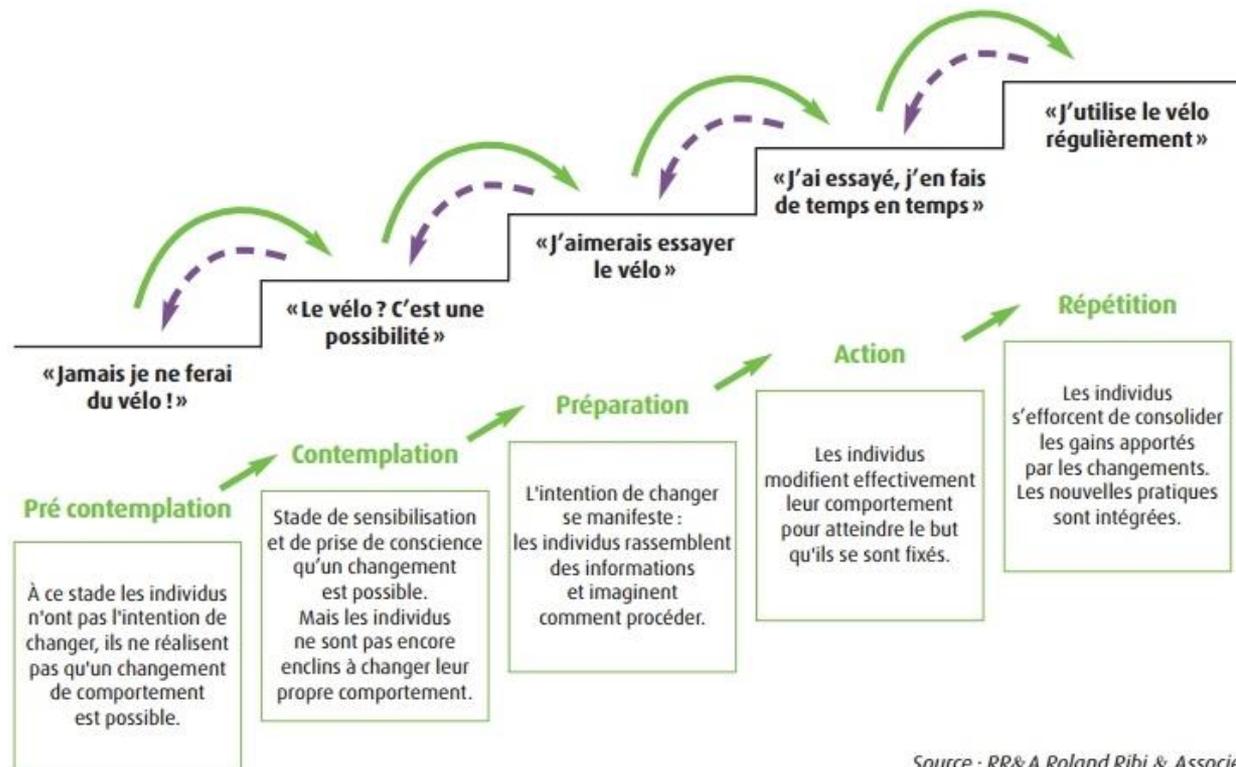
- ✓ **Mise en œuvre de la stratégie de communication et des méthodes de sensibilisation et d'information**
 - ✓ Communication informative (Création d'affiches pédagogiques, de dépliants, de flyers, de mailing, etc.)
 - ✓ Communication participative (Sessions de formations aux enjeux du PDE, ateliers de concertation, etc.)
 - ✓ Communication événementielle (Manifestation sur site, organisation de jeux concours, etc.)



LA METHODOLOGIE DU PLAN DE MOBILITE

O DÉMARCHE CONTINUE : CONDUITE DU CHANGEMENT

Dans une démarche de PDE, la communication est la clé du succès : elle doit être massive, régulière et multicanale.



Source : RR&A Roland Ribi & Associés



LES OUTILS A L'ECHELLE NATIONALE

○ EvalPDE par l'ADEME

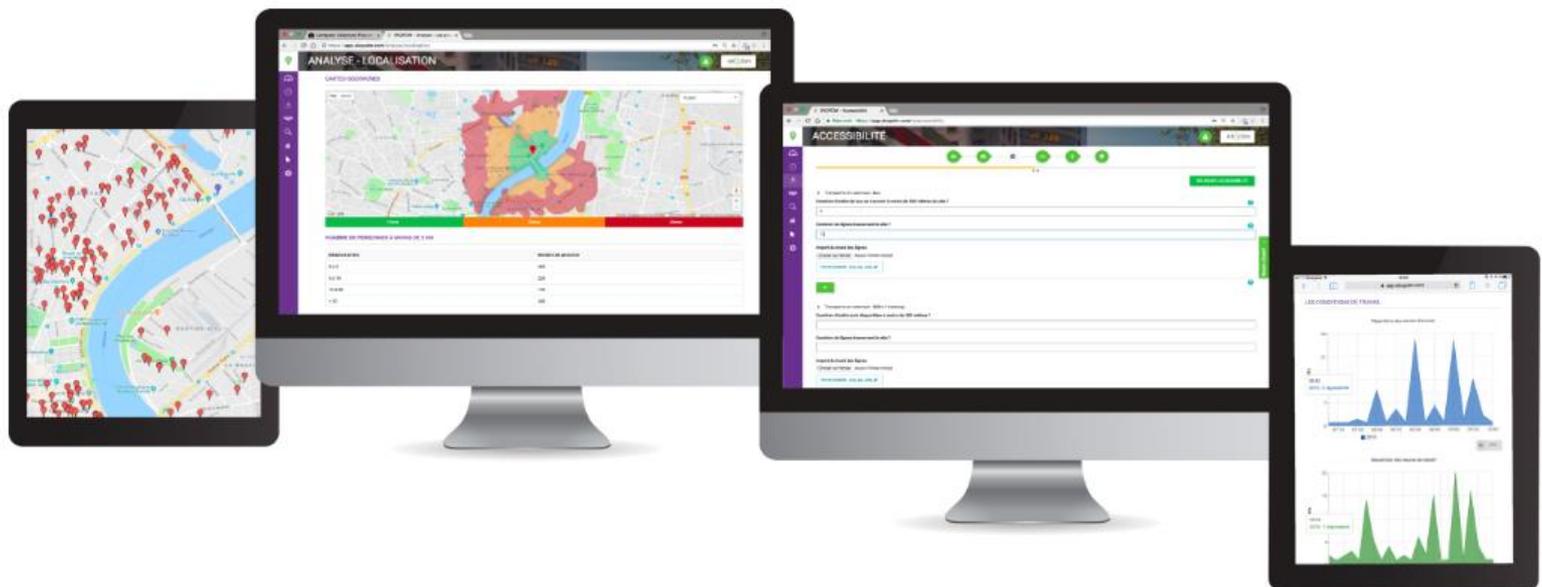
« Pour réaliser un suivi, dresser un bilan du Plan de Déplacements et comparer à d'autres évaluations de Plans de Déplacements ».

○ SOLUTIONS DE CARTOGRAPHIE (SIG)

« Systèmes d'information conçus pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques ».

○ EKOPDM

« Logiciel en SaaS de management de la mobilité et de mise en conformité, permettant de réaliser (diagnostic d'accessibilité, enquête des pratiques, analyse des données, plan d'action, etc.) et suivre son Plan de Mobilité ».



ÉCHANGES





AP CC **ADENE** **IFC** **SOLUTIONS** **eco2** **RECOURS**

PANORAMA BILAN GES RÉGLEMENTAIRE 2015

WEBCONF' APCC n° 1
le 07 Juillet 2015 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **SOLUTIONS** **B&L** **gecina**

POLITIQUE BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES : REDONNEZ DU SOUFFLE À VOS PLANS D' ACTIONS CLIMAT !

WEBCONF' APCC n° 2
le 19 Juin 2015 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **SOLUTIONS** **recyouest** **Coopératives M&U**

GAINS CARBONE DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE: COMMENT LES ÉVALUER ?

WEBCONF' APCC n° 3
le 24 Septembre 2015 à 10h00

AP CC **ADENE** **IFC** **SOLUTIONS** **Comité 21**

COP21 : UNE CONFÉRENCE MONDIALE POUR LE CLIMAT DES SOLUTIONS ?

WEBCONF' APCC n° 4
le 13 Octobre 2015 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **SOLUTIONS** **CARBONE CONSULTING** **Nantes Métropole**

INTÉGRATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET CARBONE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

WEBCONF' APCC n° 5
le 11 Décembre 2015 à 10h30

AP CC

SPÉCIAL DÉCRYPTAGES ET RÉSULTATS DE LA COP21

WEBCONF' APCC n° 5b
le 16 Décembre 2015 à 12h00

AP CC **ADENE** **IFC** **ECIC** **INRA**

DU BILAN CARBONE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE DÉMARCHE GLOBALE COHÉRENTE ET EFFICACE À L'ÉCHELLE DU SITE ET DU BÂTIMENT

WEBCONF' APCC n° 6
le 10 Février 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **icare** **EthiFinance**

INVESTISSEMENT ET CARBONE, ARTICLE 173 DE LA LTE: QUELLES MÉTHODES POUR QUELS OBJECTIFS ?

WEBCONF' APCC n° 7
le 28 Avril 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **Avenir** **POCHECO**

MÉTHODE ADEME DE QUANTIFICATION DE L'IMPACT GES D'UNE ACTION

WEBCONF' APCC n° 8 & 9
le 10 et 27 Mai 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **LABORATOIRE**

L'INFLUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ALIMENTATION

WEBCONF' APCC n° 10
le 24 Juin 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **ecocit** **Analyst Centre Europe** **LSCE**

LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

WEBCONF' APCC n° 11
le 19 Octobre 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **ECIC** **BOURDEAUX MÉTROPOLE** **GD**

LES ENJEUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

WEBCONF' APCC n° 12
le 4 Novembre 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **l'espero**

REPORTING ET CLIMAT

WEBCONF' APCC n° 13
le 14 Décembre 2016 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **eco2** **ABC**

ACT : ORIENTER LES ENTREPRISES VERS UNE TRAJECTOIRE 2°C

WEBCONF' APCC n° 14
le 13 Janvier 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **alterequity** **Z#BRE**

OBJETS CONNECTÉS ET CLEANTECH : L'IMPACT CARBONE EST-IL UN CRITÈRE LORS DES LEVÉES DE FOND ?

WEBCONF' APCC n° 15
le 25 Janvier 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **PROCURABLE** **OLANO**

LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (1/2)?

WEBCONF' APCC n° 16
le 25 Février 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **AFPT** **PROCURABLE** **Citrom Aquitaine** **transdev**

LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (2/2)?

WEBCONF' APCC n° 17
le 1^{er} Mars 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **icare** **Beyond Ratings**

RISQUE PHYSIQUE CLIMAT : DES FONDAMENTAUX À L'ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER

WEBCONF' APCC n° 18
le 18 Mai 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **ecocit** **Gold Standard**

FAIRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE UN LEVIER DE PERFORMANCE

WEBCONF' APCC n° 19
le 13 Juin 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **B&L** **VEOLIA**

COMMENT DÉFINIR SON ENGAGEMENT POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

WEBCONF' APCC n° 20
le 30 Juin 2017 à 11h00

AP CC **ADENE** **IFC** **RIPOSTE VERTÉ** **gecina**

STRATÉGIE POUR UN BÂTIMENT DE BUREAUX BAS CARBONE

WEBCONF' APCC n° 21
le 21 Nov. 2017 à 11h00

Relay & Supports

AP CC **ADENE** **IFC** **mosaïque**

RÉALISER VOTRE PCAET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE MÉTHODES, MOYENS ET CLÉS DE RÉUSSITE

WEBCONF' APCC n° 22
le 13 Mars 2018 à 11h00

Relay & Supports

AP CC **ADENE** **IFC** **PROCURABLE** **ADM** **climatmundi** **ASSISTANCE PUBLIQUE** **HÔPITAUX DE PARIS**

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX : QUEL EST VOTRE INTÉRÊT À PASSER DU BILAN GES RÉGLEMENTAIRE AU BILAN CARBONE ?

WEBCONF' APCC n° 23
le 29 Mars 2018 à 11h00

Relay & Supports

AP CC **ADENE** **IFC** **eco2** **INITIATIVE** **MAIRIE DE PARIS** **ecocit**

RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES VIA L'ALIMENTATION : QUELLES INITIATIVES SONT CRÉÉES ? PAR QUELS ACTEURS ? POUR RÉPONDRE À QUELS FREINS ?

WEBCONF' APCC n° 24
le 17 avril 2018 à 11h00

Relay & Supports



Vous réalisez des études ou des missions de conseil sur les thématiques suivantes ?

- Mobilité / Plan de Déplacement Entreprise
- Adaptation au Changement Climatique
- Stratégie carbone (SBTI / ACT)
- Compensation et comptabilité carbone
- Accompagnement aux certifications ISO 50001 / ISO 14001
- Plans Climat Air Energie Territoriaux
- Planification Énergétique des Territoires
- Évaluation de Plans Climat
- Énergies Renouvelables
- ACV / Éco-conception

Adhérez !

Vous vous inscrivez dans une démarche d'échange et d'amélioration continue



Vous participez à la reconnaissance de la profession auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes



Vous êtes **identifié** et **reconnu comme expert** par vos prospects et vos clients

Vous bénéficiez du **partage des informations métiers** de manière concise, pertinente et régulière



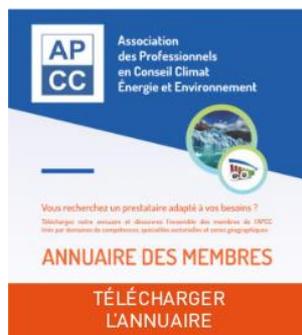
Vous bénéficiez de **tarifs préférentiels** auprès de nos partenaires



LÀ POUR VOUS !

- Organisation en recherche d'un prestataire ou d'un expert

CONTACTEZ-NOUS !



- Envie de visibilité sur nos événements ou d'un partenariat

TRAVAILLONS ENSEMBLE !



MERCI !

contact@apc-climat.fr
www.apc-climat.fr

Restons en contact :



@APCClimat

Votre avis est important pour nous -> merci de répondre à notre **sondage** en fin de session

